

LA CARTE STAGE

La **carte stage** a été créée pour l'accueil des nouveaux pratiquants, non licenciés utilisant les machines mises à disposition par un moto-club affilié à la FFM, à l'occasion de stages et d'activités d'apprentissage ou de perfectionnement encadrées.

1. Nature de la Carte stage

La **Carte stage** ne revêt pas le caractère d'une licence sportive.

A ce titre, elle est strictement limitée à des activités d'initiation ou de perfectionnement, en application de la réglementation éducative fédérale et des Règles Techniques et de Sécurité « Activités éducatives » en vigueur, (téléchargeables sur www.ffmoto.org rubrique « Juridique ») et ce, en dehors de toutes « activités de découverte sportive ».

Elles doivent être encadrées par un éducateur diplômé, au sein de l'école qui a délivré la Carte.

La Carte stage ne permet pas la participation à toute forme d'épreuve, de compétition, ou de manifestation sportive.

Les souscripteurs n'auront pas à présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités motocyclistes.

2. Durée de validité de la Carte stage

La validité de la **Carte stage** est limitée de 1 à 5 jours continus à compter de sa date de délivrance.

3. Structures habilitées à délivrer la Carte stage

Seules les associations affiliées à la FFM peuvent délivrer la **Carte stage**, sous réserve de respecter les règlements fédéraux notamment les règles éducatives, ainsi que les Règles Techniques et de Sécurité (RTS) « activités éducatives » en vigueur (téléchargeables sur le site internet www.ffmoto.org).

4. Lieux de pratique

Les activités doivent se dérouler uniquement sur les circuits homologués par l'administration compétente ou sur des sites agréés tels que définis par la réglementation éducative fédérale et des Règles Techniques et de Sécurité « Activités éducatives » en vigueur, sites non-ouverts à la circulation publique.

5. Activités ouvertes au titulaire de la Carte stage

La **Carte stage** n'est valable que pour des activités d'initiation ou de perfectionnement pour les disciplines définies dans les Règles Techniques et de Sécurité « Activités éducatives ».

Elles doivent être encadrées par un éducateur sportif titulaire d'un diplôme professionnel mention "motocyclisme" enregistré au RNCP (DEJEPS, BEES, CQP) ou d'un BF délivré par la FFM, et titulaire d'une licence FFM en cours de validité, dans les limites des prérogatives attachées à chaque diplôme.

L'éducateur doit encadrer une séance de maximum 10 personnes en activité simultanément.

Elle permet de s'initier ou de se perfectionner aux différentes disciplines ou spécialités du sport motocycliste.

La Carte stage est interdite pour la participation à toute forme d'épreuve, de compétition, ou de manifestation sportive.

6. Ages de pratique

L'âge des pratiquants utilisant la **Carte stage** doit être conforme aux RTS « activités éducatives ». Pour les mineurs, une autorisation parentale est requise.

7. Assurances

La **carte stage** permet à son titulaire de bénéficier d'une assurance Individuelle Accident, couvrant les dommages corporels. Elle ne confère pas au club et au pilote une couverture assurance en Responsabilité Civile.

Le pilote sera garanti en Responsabilité Civile par le biais de l'assurance rattachée au véhicule mis à disposition par le moto club.

Il est donc impératif que le parc de motos ou de quads, dont dispose le club soit assuré en Responsabilité Civile pour les activités considérées (Obligation légale article L211-1 du Code des Assurances).

Les conditions et le résumé des garanties figurent sur le formulaire de souscription de la carte, dont un exemplaire est conservé par le titulaire.

8. Tarif 2019

Le tarif de la **Carte stage** est fixé à 30 €.

9. Formalités

La procédure est la suivante :

1/ La structure affilié à la FFM commande avec le règlement correspondant, le nombre de formulaires souhaités, auprès du service Développement & Formation de la Fédération (Bon de commande joint),

2/ Le demandeur majeur (ou son représentant légal) remplit le formulaire auto-carboné « *Demande de carte stage* » :

- Le formulaire de souscription doit être rempli de façon **lisible et totalement renseigné**,
- Il doit être **obligatoirement daté et signé** par l'intéressé, ou son représentant légal pour les mineurs.

Le stagiaire (ou son représentant légal) effectue le règlement auprès de la structure, correspondant au tarif de la carte en vigueur (voir point 8 « tarif »),

3/ Le représentant de la structure vérifie que le formulaire est correctement renseigné, daté et signé. Il complète la partie « réservé au club »,

4/ Il détache l'exemplaire destiné au stagiaire qui vaut justificatif de souscription. Il envoie, sous 5 jours ouvrés, celui destiné à la Fédération,

5/ **Obligatoirement avant le début de la séance d'initiation ou de perfectionnement**, le représentant de la structure remplit le bordereau de déclaration et l'envoie par email (ou fax) à GRAS SAVOYE - Service GS SPORTS (assurances.moto@grassavoie.com, et fax 01.41.43.65.03) et à la FFM (phebert@ffmoto.com, fax : 01.47.00.08.37). L'envoi d'un bordereau de déclaration d'activité et la liste des participants devra être renouvelé pour chaque délivrance de nouvelles cartes ou « lot » de nouvelles cartes.

6/ En fin d'année N, les cartes non utilisées devront être retournées en vue de leur remboursement, à la FFM – Service Développement & Formation, **avant le 15 janvier de l'année N+1.**

BON DE COMMANDE DE CARTES STAGE

*Ce bon de commande, accompagné du règlement,
doit être envoyé à l'adresse suivante :*

FFM – Service Développement & Formation
74 avenue Parmentier - 75011 PARIS

Date de la commande :

Nom de l'école :	N° d'affiliation :
-------------------------	---------------------------

Nom de l'éducateur ⁽¹⁾ :
N° de licence :

Adresse de facturation :	
Localité :	Code postal :
Téléphone :	Fax :

Adresse de livraison :	
Localité :	Code postal :
Téléphone :	Fax :

Désignation	Prix unitaire ⁽²⁾	Commande	
		Nombre d'unités	total
Carte stage	30 €		€

Pour les stages suivants :

Dates	Lieu	Nombre de personnes
-	-	-
-	-	-
-	-	-

Je soussigné(e),, responsable du,
que les cartes stages sont uniquement destinées aux stagiaires qui utiliseront les machines mises à disposition par le moto-club et que celles-ci sont dûment assurées en Responsabilité Civile, pour des activités ne relevant pas de la participation à toute forme d'épreuve, de compétition ou de manifestation sportive.

Nom, Prénom :, Fonction :

Fait le :, à Cachet du club

Signature :

(1) Educateur sportif titulaire d'un diplôme mention "motocyclisme" enregistré au RNCP (DEJEPS, BEES, CQP) ou d'un BF délivré par la FFM et d'une licence FFM en cours de validité

(2) Les tarifs sont indiqués toutes taxes et frais d'envoi inclus.

Carte Stage

DECLARATION D'ACTIVITE

STRUCTURE ORGANISATRICE : _____, N° CLUB : _____

Stage organisé du : _____ au _____, lieu : _____

Discipline: _____, Spécialité : _____

Educateur sportif, responsable pédagogique :

Nom	Prénom	N° licence	qualification

Autre(s) éducateur(s) éventuel(s) :

Nom	Prénom	N° licence	qualification

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

- Nombre prévu de stagiaires : _____, Age approximatif des stagiaires : _____

- Autres renseignements : _____

Je soussigné(e), _____, responsable du _____, atteste que les cartes stages sont uniquement destinées aux stagiaires qui utiliseront les machines mises à disposition par le moto-club et que celles-ci sont dûment assurées en Responsabilité Civile, pour des activités ne relevant pas de la participation à toute forme d'épreuve, de compétition ou de manifestation sportive.

Nom, Prénom : _____, Fonction : _____

Fait le : _____, à _____ Cachet du club

Signature :

A envoyer par fax ou e-mail à la FFM - Service Développement & Formation (01.47.00.08.37 ou phebert@ffmoto.com) et GRAS SAVOYE, Service GS SPORTS (01 41 43 65 03) ou courriel (assurances.moto@grassavoye.com)

AVANT LE DEBUT DE LA SEANCE

Carte Stage

LISTE DES PARTICIPANTS

STRUCTURE ORGANISATRICE : _____, N° CLUB : _____

Stage organisé du : _____ au _____, lieu : _____

Responsable de l'activité : _____

Liste des stagiaires :

	Nom	Prénom	Date de naissance	N° carte stage
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				

Signature :

A envoyer par fax ou e-mail à la FFM - Service Développement & Formation
(01.47.00.08.37 ou phebert@ffmoto.com) et **GRAS SAVOYE, Service GS SPORTS**
(01 41 43 65 03) ou courriel (assurances.moto@grassavoie.com)

AVANT LE DEBUT DE LA SEANCE